



INFORMATIONS MUNICIPALES

Présents : Alain TROUCHE, Roselyne ALBERT TARROUX, Jean CHAMAYOU, Martine ALBERT, Christian CANIVENQ, Séverine LO, Jacques FAURE, Sébastien FOURNIE, Emeline VIGROUX SOUM-MORERE.

Excusés : Yves DELMAS, Dorothee RHAULT

Secrétaire de séance : Séverine LO

1. Approbation du procès-verbal

Le procès-verbal du conseil municipal du 12 octobre 2021 a été approuvé à l'unanimité.

2. Eclairage public

Les lampadaires ont été changés, il manque le mât devant le théâtre. Les potentielles zones d'ombre restantes doivent être identifiées.

Le conseil municipal décide de vendre les anciens lampadaires en fonte au prix de 150€ l'unité. Les habitants de la commune sont prioritaires et devront se manifester avant le 31/12/2021.

3. Bâtiments

3.1. **Salle des associations** : l'architecte et le bureau d'études ont validé l'aspect technique de l'étude de sol, dont la réalisation est en attente. Sept à huit mois de travaux seront nécessaires à la réalisation de ce chantier dont le point de départ n'interviendra pas avant la fête de la truffe.

3.2. **Projet d'habitat partagé et d'accueil de jour** : une commission est créée pour l'étude de ce projet. Co-présidée par Jean Chamayou et Rosy Albert-Tarroux, elle sera aussi composée de : Emeline Vigroux Soum-Morere, Séverine Lo, Sébastien Fournier. Cette commission sera ouverte à des membres extérieurs au conseil municipal, qui seront sollicités, selon le sujet traité afin de profiter de leurs compétences.

4. Voirie

Chemin du Jouvenal

L'audience par le juge de l'expropriation a eu lieu le 10 novembre. Le jugement sera rendu le 16 décembre 2021.

5. **Conseil Municipal « jeunes »** : Les élus en charge d'organiser ce conseil prévoient une rencontre avec les parents le 27 novembre à 10h00 à la mairie.

6. Projet d'agrandissement du cimetière de la Gardelle et acquisition de terrain jouxtant la chapelle de St Etienne du Brès

Le géomètre interviendra le 6 janvier pour le bornage. La commission cimetière va se réunir pour travailler sur l'aménagement de ces agrandissements.

7. Point sur le bulletin de fin d'année et organisation des vœux

La réalisation de la maquette est en cours. Mme Delattre-Perez a demandé d'insérer une présentation de son activité. Le conseil municipal ne peut accepter cette demande car cela pourrait s'apparenter à de la publicité.

La soirée des vœux aura lieu le 8 janvier 2022 si les conditions sanitaires le permettent.

8. Questions diverses

- La SAUR cherche un local à louer pour entreposer du matériel et faire un bureau avec des sanitaires.
- Les fenêtres du logement de l'école ont été changées.
- Le diagnostic amiante a été réalisé dans les locaux de l'école et à la cantine.
- Il a été signalé un problème de pression au lieu-dit al Combillou ; les personnes concernées doivent contacter la SAUR au numéro qui apparaît sur la facture.
- 2 demandes d'installation de food-trucks ont été reçues. Le conseil municipal décide de limiter les installations de commerce de bouche ambulants. Le conseil vote le refus de ces demandes.
- Entretien du patrimoine : Une visite d'un représentant de la DRAC et de la région a eu lieu dans les trois églises du village. Ils conseillent de réaliser un diagnostic avec un architecte du patrimoine car des infiltrations ont été constatées à l'église de la Gardelle et des problèmes de toiture à l'église de St Etienne du Brès. Le conseil est d'accord pour réaliser des devis auprès de deux architectes.
- Le conseil décide de ne pas installer de noms de lieu-dit autres que ceux déjà installés, les routes ayant reçu des appellations officielles et les habitations ayant été numérotées.
- Un devis sera réalisé pour l'installation de nids d'abeilles sur les trottoirs du lotissement Rouquette.
- Le conseil étudiera la prise en compte de la réfection du chemin de Prunac.
- Le village sera illuminé pour les fêtes de Noël à partir du 15 décembre.

Prochain conseil municipal le 15 décembre 2021

Dates à retenir :

4 décembre : Bourse aux jouets et vêtements organisée par l'APE

19 décembre : Marché de Noël avec vente de truffes